

LOUIS, ROI DE HOLLANDE

A l'occasion de l'inauguration du Festival de l'histoire de l'art 2015, le représentant de l'ambassadeur des Pays-Bas, pays invité, rappelait dans son discours que Louis Bonaparte, premier roi de Hollande, « a contribué à la formation de l'état moderne des Pays-Bas, et au développement de sa vie artistique, créant l'Institut royal des sciences, la Bibliothèque royale, le Rijksmuseum. Il aimait les arts et les sciences et entre juin 1806 et juillet 1810, son règne a été une des périodes fécondes de notre histoire ».

Né à Ajaccio le 4 septembre 1778, il est le quatrième fils de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolino. Il est formé à l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne et devient aide de camp de son frère Napoléon, général en chef de l'armée d'Italie, qu'il suit en Égypte. Après Brumaire, et

la proclamation du Consulat, il est ambassadeur à Saint-Petersbourg, puis à Berlin.

Sur ordre de son frère, il épouse le 4 janvier 1802, Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine, épouse du Premier Consul. Mais ce mariage se fait contre leur volonté. Hortense trouve son mari

sans aucune allure. Louis, de caractère difficile et jaloux et que des rhumatismes obligent à des cures fréquentes, est incapable d'apprécier Hortense, séduisante, intelligente et cultivée. De 1802 à septembre 1807, date de leur dernière réunion, ils ne vécurent ensemble que de manière épisodique. Ils eurent néanmoins trois enfants : Charles-Napoléon (1802-1807), Napoléon-Louis (1804-1831), Louis-Napoléon (1808-1873), le futur Napoléon III.

Général de brigade en 1803, il se bat par devoir, mais avec énergie et courage. A la création de l'Empire, il reçoit le titre de grand connétable de France, puis est fait Grand aigle de la Légion d'honneur. En 1805, à la tête de l'armée du Nord, il occupe le territoire de la République batave, puis s'en retire, la paix signée.



François Gérard. Louis Bonaparte, roi de Hollande, en habit de prince français Connétable de l'Empire. Huile sur toile. 1806. Château de Fontainebleau.

Napoléon cherchant à stabiliser la République batave en proie à des crises successives, avait favorisé l'institution d'un régime conservateur et efficace, afin de pouvoir s'appuyer sur un allié solide, appliquant le blocus continental pour affaiblir l'Angleterre. Dans l'impossibilité d'y parvenir, il décide la transformation du régime en royaume satellite, avec un prince français à sa tête : le 5 juin 1806, Louis est proclamé roi de Hollande.

Il témoigne immédiatement d'un fort intérêt pour son royaume, apprend le hollandais, commande de nombreux rapports sur l'état du pays, visite les provinces, veille aux intérêts de ses sujets. Se levant à cinq heures, donnant des audiences de sept à neuf, présidant le Conseil d'État de dix à douze, travaillant l'après-midi avec ses ministres, il témoigne de qualités certaines pour gouverner. Il maintient la langue, la monnaie et la religion du pays. Il entreprend la pacification religieuse et l'unification nationale, fait adopter le code civil en 1809, puis le code pénal. Il crée une direction générale des Beaux-arts, le musée royal d'Amsterdam, l'Institut royal des sciences, des lettres et des beaux-arts, la bibliothèque royale. Il lance des projets architecturaux pour l'embellissement des palais et des bâtiments civils, promeut la peinture d'histoire. Il met en place des règles d'hygiène, s'intéresse à l'aménagement des villes et à la gestion des digues. Il développe l'instruction et modernise les universités. Il renforce les pouvoirs de l'administration centrale et nomme les gouverneurs des dix provinces et les maires des grandes villes. Il fait élaborer un budget annuel et simplifie le système fiscal.

Mais Louis refuse la conscription dans son pays, alors que Napoléon lui réclame une contribution de 40 000 hommes pour participer aux guerres de l'Empire. Il refuse également de réduire des deux-tiers la dette publique, tout comme d'appliquer strictement le blocus continental, ce qui aurait ruiné le commerce local. Aussi, Napoléon considère que son frère le dessert. Pendant l'été 1809, Louis se voit contraint de signer un traité cédant à la France le Sud de son pays. Rentré en Hollande, il constate que les troupes françaises étendent leur

Décoration de l'Ordre royal de l'Union. 1807.



contrôle sur les villes de l'ouest.

Napoléon lui écrit : « Tout le monde sait que, hors de moi, vous n'êtes rien ! ». Aussi, sans consulter son frère, il abdique en faveur de son fils Napoléon-Louis et s'enfuit à Vienne. La Hollande est alors occupée et annexée à l'Empire français.

Il vit dès lors dans la retraite, sous le titre de comte de Saint-Leu, refuse de rentrer en France malgré l'ordre de son frère, et s'installe en Suisse quand l'Autriche reprend la guerre contre la France. En raison de ses problèmes de santé, Il renonce à redevenir roi de Hollande, comme une partie des notables néerlandais le lui demandait. Invité par Pie VII, il s'installe à Rome, puis à Florence après la mort de l'Empereur. En 1840, convié par le roi des Pays-Bas, il retourne dans son ancien royaume et est surpris de sa popularité.

Il consacre la fin de sa vie à la littérature et à la poésie. Il publie « Documents historiques sur le gouvernement de la Hollande », témoignage important pour l'histoire du pays. Il meurt d'une attaque à Livourne, le 25 juillet 1846. Il repose dans la crypte de l'église de Saint-Leu, construite en 1851 par son fils Louis-Napoléon.

Gérard Tendron